



Baisse de la TVA : les restaurateurs privilégient l'emploi à la baisse des prix

**Un sondage Ifop réalisé pour Médicis dresse un bilan concret
de la baisse de la TVA dans la restauration
Point de vue des restaurateurs et des consommateurs**

- Les restaurateurs français respectent globalement l'engagement défini dans le Contrat d'avenir
 - Les deux tiers de la profession ont baissé leurs prix, constat observé par 55% des Français
 - Priorité à l'affectation des ressources dégagées au maintien de l'emploi et à la qualité de service
-

Paris, le 9 octobre 2009 – Médicis, la mutuelle retraite des professionnels indépendants – commerçants et artisans - annonce les résultats d'une étude menée par l'Ifop auprès des restaurateurs et du grand public pour mettre en lumière la perception et surtout l'impact réel de la baisse de la TVA à 5.5% dans la restauration, secteur qui reste optimiste.

65% des restaurateurs interrogés estiment que leur activité économique est satisfaisante, jugement légèrement supérieur à celui émis par l'ensemble des commerçants en mai 2009 (62% - [Observatoire des commerces Vague 4](#)). Cependant l'impact de la crise économique reste important : 71% des professionnels de la restauration ont observé une baisse de la fréquentation depuis l'automne dernier. 65% d'entre eux constatent également une réduction de la facture moyenne d'un repas dans leur établissement, tendance plus nettement marquée en région parisienne (79%).

87% des Français se rendent au restaurant mais à différentes fréquences : 62% des Français y vont de temps en temps, 15% régulièrement et 10% souvent. 13% des personnes interrogées déclarent ne jamais aller au restaurant.

Une mesure unanimement approuvée par la profession

92% des restaurateurs interrogés considèrent que la baisse de la TVA à 5.5% est une bonne mesure avec une adhésion plus forte parmi les restaurateurs qui estiment que leur activité est satisfaisante et qui n'ont pas observé de baisse de fréquentation. Seuls 7% émettent un avis négatif sur la baisse de la TVA. L'approbation est plus intense dans le sud est (60% estiment qu'il s'agit d'une très bonne mesure) et le sud ouest (63%).

Priorité au maintien de l'emploi

En un trimestre, la baisse de la TVA a permis à 70% des restaurateurs de maintenir de l'emploi et à 65% d'entre eux de baisser leurs prix. Côté grand public, plus de la moitié des français (55%) constatent une baisse des prix dans les restaurants, une baisse jugée toutefois « peu importante » pour près d'un client sur deux (46%).



Les autres usages ont été appliqués par une minorité de restaurateurs : 42% des établissements ont ainsi réalisé des investissements, 36% ont amélioré leurs marges, 32% leur trésorerie et 33% ont embauché.

Le maintien de l'emploi a davantage été mis en œuvre par les hôtels-restaurants (77%) et les établissements de 10 à 49 salariés (94%). Ce sont en majorité les établissements de plus de 10 salariés qui ont pu baisser leurs prix (73% contre 60% dans les restaurants sans salariés).

Répartition des ressources financières récupérées grâce à la TVA

En moyenne, sur 100 euros :

- 24 euros ont servi à financer le maintien de l'emploi menacé,
- 22 euros ont été affectés à la baisse des prix,
- 17 euros sont venus renforcer les investissements,
- 12 euros ont servi à l'embauche de nouveaux salariés,
- 9 euros ont été consacrés à l'amélioration des marges,
- 8 euros à celle de la trésorerie,
- 7 euros à celle des salaires
- 1 euro à des usages divers

Cette répartition varie selon le type d'établissement. Les hôtels-restaurant ont ainsi privilégié le maintien de l'emploi (31€) au détriment des embauches (7€ contre 13€ dans la restauration traditionnelle) et de l'augmentation des salaires (4€). Les restaurants sans salariés ont favorisé la baisse des prix (25€) et les investissements (21€) tandis que les établissements de plus de 10 salariés ont préféré améliorer leurs marges (11.5€) et augmenter les salaires (16€).

Des prix déjà au plus bas pour certains restaurateurs

La principale raison (78%) qui a conduit les restaurateurs à ne pas baisser leurs prix est le fait qu'ils affichent déjà des prix planchers, techniquement impossibles de réduire davantage sous peine de mettre en péril leur établissement. Ce facteur est évoqué davantage en région parisienne (87%) et dans la restauration traditionnelle (85%).

Un quart d'entre eux a préféré améliorer la qualité de ses plats.

Une baisse des prix sur 8 plats en moyenne

Lorsqu'elle a été pratiquée, la baisse des prix concerne en moyenne 8 plats : 43% des restaurateurs l'ont appliquée sur au moins 7 plats comme cela était convenu dans le Contrat d'avenir qui officialise la baisse de la TVA à 5.5%.

Un impact limité sur la fréquentation des restaurants

Seuls 12% des restaurateurs ayant répercuté la baisse de la TVA sur leurs prix ont observé une hausse de la fréquentation contre 87% qui constatent un statu quo dans ce domaine. La hausse moyenne de



la fréquentation est importante lorsqu'elle est constatée : 11%. C'est en région parisienne que l'effet sur la fréquentation est plus nettement ressenti (20%).

La baisse des prix ne constitue pas un moyen de distinction efficace vis-à-vis de la concurrence

Tel est le retour de 66% des restaurateurs. Moins d'un tiers (32%) des professionnels ayant baissé leurs prix estiment que la variable prix permet de se démarquer des concurrents. Le levier de la baisse des prix apparaît plus performant dans les petits établissements (de 1 à 5 salariés à 38%) et en région parisienne (40%).

Des intentions d'usage variées dans les mois à venir

Les restaurateurs expriment fortement leur intention d'affecter les ressources supplémentaires liées à la baisse de la TVA au maintien de l'emploi (79%). Arrivent ensuite l'amélioration de la trésorerie (67%), la réalisation d'investissements (64%) et l'augmentation des marges (59%).

Seuls 20% des restaurateurs déclarent qu'ils vont baisser leurs prix avec un chiffre plus élevé parmi ceux qui ont déjà pratiqué une baisse (23%). La situation économique d'un établissement jugée « pas satisfaisante » encourage davantage à baisser les prix (25% contre 17% quand l'activité est satisfaisante).

Le maintien de l'emploi reste surtout envisagé par les structures comprenant de 1 à 5 salariés (84%) et de 6 à 9 salariés (95%).

*« Nous nous réjouissons de la mise en place de la baisse très attendue de la TVA. Après seulement un trimestre d'application, le secteur de la restauration, a d'ores et déjà largement tenu ses engagements. Dans un contexte de crise, la profession fait preuve d'un grand sens des responsabilités et de respect pour ses clients en privilégiant avant tout l'emploi. Cependant, nous défendons l'idée que la baisse du prix n'est pas une fin en soi ni un moyen efficace pour les restaurateurs de sortir de la crise. ». **En ce sens, ils ont parfaitement compris quelles étaient les priorités du moment, dans une année sans inflation,** explique Michel Clerc, Directeur général de Médicis.*

A propos de Médicis :

Avec 163 500 adhérents commerçants, artisans et chefs d'entreprise indépendants, Médicis est la première structure représentative de cette catégorie professionnelle. Gérée elle-même par un Conseil d'administration composé exclusivement de travailleurs indépendants, elle est le reflet de leurs aspirations et problématiques et souhaite à ce titre faire entendre leur voix.

Mutuelle de retraite, Médicis (ex Organic complémentaire) se consacre depuis plus de 30 ans à proposer une épargne retraite performante aux indépendants afin de compléter leur régime obligatoire de retraite.

www.mutuelle-medicis.com

Méthodologie de l'enquête.

Sondage réalisé par l'Ifop pour Médicis auprès des deux échantillons :

Échantillon de 301 restaurateurs représentatif des entreprises françaises du secteur de la restauration (Hôtels Restaurants ; Restauration traditionnelle ; Cafeterias et libres services ; Débits



de boisson **hors** sandwicheries et fast food exerçant une activité de restauration). Les interviews ont eu lieu sur le lieu de travail des personnes interrogées du 2 au 5 octobre 2009. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille d'entreprise, secteur d'activité).

Échantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées du 1^{er} au 2 octobre 2009. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Contacts presse

RUMEUR PUBLIQUE	Médicis	IFOP
Stéphanie Muthélet 01 55 74 52 28 – stephanie@rumeurpublique.fr	Isabelle Augaudy Directeur relation client, marketing et développement iaugaudy@mutuelle- medicis.com	Frédéric Micheau Directeur des Etudes - Département Opinion et Stratégies d'Entreprise 01 45 84 14 44 frederic.micheau@ifop.com
Pauline Florentin 01 55 74 52 10 – pauline@rumeurpublique.fr		
Elodie Bailly 01 55 74 52 32 – elodie@rumeurpublique.fr		